

Commune de SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE

Mairie

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 NOVEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le dix-huit novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Maison des associations en séance publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Etaient présents : MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Fabienne LENOËL, Jean-Marc VARIN, Philippe GAILLARDON, Laëtitia DUBOSCQ, Annick JOUFFLINEAU, Pauline BOSCHER, Stéphane LECHANOINE, Benoît LAVARDE, Anne-Marie RABEC, Floriane VISART DE BOCARMÉ, Maryline VAUTIER, Raymond GIRARD, Serge ANFRAY

Absent excusé : M. Yohann GARREAU

Date des convocations : 10 novembre 2020

Date d'affichage : 25 novembre 2020

Madame Anne-Marie RABEC remplit les fonctions de secrétaire.

MINUTE DE SILENCE EN HOMMAGE A SAMUEL PATY ET AUX VICTIMES DE L'ATTAQUE TERRORISTE DE LA BASILIQUE NOTRE-DAME A NICE

Mme le Maire donne lecture du message de l'Association des Maires de France et demande au conseil municipal d'observer une minute de silence à la mémoire :

- de Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie, en charge de l'enseignement moral et civique, au collège du Bois d'Aulne à Conflans-Sainte-Honorine
- des trois victimes de l'attaque terroriste de la basilique Notre Dame à Nice

Par cette minute de silence, les élus de la commune de Saint-Clair-sur-l'Elle rappelle ainsi leur attachement aux grands principes de la République et l'immense respect dû à celles et ceux qui ont pour mission de former les citoyens de demain.

LOTISSEMENT COMMUNAL 'BOCAGE DE L'ELLE' : POINT SUR LES TRAVAUX

Les travaux de viabilisation du lotissement 'Bocage de l'Elle' sont en cours avec un fin prévue pour février-mars 2021.

Le chantier a été régulièrement stoppé suite aux intempéries.

Les travaux de finition de voirie du lotissement privé 'Le Clos Bernard' sont en cours depuis le mercredi 25 novembre 2020. Un arrêté municipal a été pris pour une circulation en alternat et un stationnement interdit dans ce lotissement.

LOTISSEMENT COMMUNAL 'BOCAGE DE L'ELLE' : VENTE DES PARCELLES

Les tarifs des parcelles ont été étudiés par la commission lotissement, elles seront dans une fourchette de 30 000 € à 48 500 € TTC hors macro-lot. La délibération de fixation des prix définitifs de vente par parcelle sera prise lors d'un prochain conseil municipal, en fonction du plan d'aménagement retenu.

Les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

DÉLIBÉRATION 2020 - N°11/01 : TRAVAUX DE VOIRIE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, retient l'entreprise CARDONNEL Patrice pour des travaux de curage, de débarnage, busage d'un chemin au hameau Le Bas des Landes, ainsi que des réfections de voirie dans le bourg pour un montant total de 7 485.05 € TTC.

DÉLIBÉRATION 2020 - N°11/02 : TRAVAUX D'ELAGAGE RUE DES CHÊNES

Il va être procédé à un élagage des chênes. Ils ont une durée de vie longue mais ceux-ci ont subi les travaux de voirie. Il est nécessaire de penser à les remplacer. Deux chênes vont être plantés. Un devis aux Paysages d'Elle a été demandé pour l'élagage des vieux chênes et la plantation de deux nouveaux chênes pour un montant de 1719,54 € TTC.

DÉLIBÉRATION 2020 - N°11/03 : PROJET MAISON FRANCE SERVICES : SUITE A DONNER

Le Conseil Municipal est favorable à la poursuite de l'étude du projet et positionne la commune de Saint Clair sur l'Elle en candidate pour obtenir une Maison France Service avec la collaboration de la MSA.

Une réunion devra être programmée pour étudier différents points, notamment concernant le bâtiment et le personnel. Les communes de Moon sur Elle, Couvains, Saint Jean de Savigny seront invitées.

POINT SUR LES DOSSIERS COMPÉTENCES AGGLO : PLUi, EAUX PLUVIALES, ZONAGE ASSAINISSEMENT

- PLUi :

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) a pour objectif d'harmoniser les règles applicables aux autorisations d'urbanisme mais il peut aussi apporter de la cohérence entre les développements des communes.

Des groupes de communes ont travaillé sur le PLUi et ont permis de faire émerger 4 grands besoins :

- Le besoin de sens :

→ *Donner du sens au développement du territoire de demain ; justification des besoins de chacun*

- Le besoin de relation :

→ *Travailler ensemble ; prendre en compte les problèmes de chacun, les complémentarités, les concurrences...*

- Le besoin d'efficacité et d'efficience :

→ *Meilleures solutions lorsque les réflexions sont menées à plusieurs ; richesse du collectif, meilleur aménagement du territoire in fine*

→ *Optimisation (budget, équipements ...) ; Mutualisation ; Ecole, carte scolaire, participation des communes*

→ *Acceptation du projet*

- Le besoin d'harmonie et de cohérence :

→ Complémentarité et harmonie, projet commun, cohérence, consensus, préservation des identités ; travail sur le fonctionnement du territoire...

La période 'élaboration de la phase règlementaire du PLUi' va prochainement débuter.

Un travail en amont doit être effectué dans chaque commune sur 3 points :

- Les principaux espaces bâtis : centralités et hameaux
- Les contours des espaces bâtis : enveloppes urbaines
- Les capacités de densification et de mutation dans les enveloppes urbaines

La zone urbaine concerne toute l'agglomération de Saint Clair sur l'Elle + le lotissement 'Bocage de l'Elle'

Madame le Maire demande qu'il y ait une réflexion sur les équipements collectifs pour les 15 prochaines années. Il faut effectivement les intégrer dans le PLUi.

- SCHÉMA EAUX PLUVIALES :

En parallèle du PLUi, une réunion pour le schéma directeur eaux pluviales est programmée prochainement. Cet échange a pour but d'identifier les éventuels problèmes d'inondations, et les dysfonctionnements des réseaux d'eaux pluviales. La commission voirie a listé les points sensibles.

- MODIFICATION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT :

La commune de Saint Clair sur l'Elle dispose d'un zonage d'assainissement validé le 5 novembre 2002 par le Conseil Municipal. Ce zonage précise les secteurs de la commune desservis par le réseau d'assainissement collectif et les secteurs non desservis où les systèmes d'assainissement autonome sont autorisés.

Le projet de réalisation du centre de secours dans la partie Est du bourg de Saint Clair sur l'Elle, s'étend sur la commune de Saint Jean de Savigny, et nécessitera l'allongement des réseaux sur Saint Jean de Savigny. Il est aussi envisagé de profiter de l'allongement des réseaux d'eaux usées pour raccorder le lieu-dit la Boutellerie, situé également sur Saint Jean de Savigny.

Par ailleurs, la commune souhaite également inclure le secteur situé au Nord du bourg (lieu-dit Picquenard) en zone d'assainissement collectif.

Ce projet soumis actuellement à enquête publique a été élaboré sous l'autorité du président de Saint-Lô Agglo.

Elle se déroule sur la période du 10 novembre 2020 à 8h00 au 3 décembre 2020 à 12h30.

Le commissaire-enquêteur a tenu une permanence en mairie de Saint Clair sur l'Elle le mardi 10 novembre de 10h30 à 12h.

Au terme de l'enquête publique, le projet éventuellement modifié pour tenir compte des avis, des observations du public et du rapport du commissaire-enquêteur, sera approuvé par délibération du conseil communautaire.

DÉLIBÉRATION 2020 - N°11/04 : MESURES EN LIEN AVEC LA CRISE SANITAIRE

Suite aux décisions gouvernementales, les commerces de produits dits non essentiels sont fermés. Ainsi, la fleuriste et l'auto-école de Saint Clair sur l'Elle ont dû fermer dès le 30 octobre 2020. Le Conseil Municipal, donne un avis favorable au dégrèvement total des loyers du mois de novembre pour la fleuriste et l'auto-école.

Pour cette 2ème vague de confinement, Saint-Lô Agglo a souhaité activer un nouveau plan de soutien aux commerçants et artisans.

Saint-Lô Agglo s'engage aussi, dans une action d'Aide Collective pour la Dynamisation du Commerce et de l'Artisanat. Ce dispositif permet aux artisans et commerçants de bénéficier d'une aide directe aux investissements afin de favoriser la modernisation de leur entreprise.

DÉLIBÉRATION 2020 - N°11/05 : TRAVAUX SUR LA MAIRIE

Des travaux sont à prévoir en 2021 sur les bâtiments communaux avec une priorité : la réalisation des travaux de couverture de la mairie. Ces travaux sont estimés à environ 30 000 € TTC. La commune peut solliciter des subventions.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de la réalisation des travaux de couverture de la mairie sur 2021 et sollicite, auprès de la Préfecture, une subvention au titre de la DETR

DÉLIBÉRATION 2020 - N°11/06 : TRAVAUX SUR LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Suite à la visite de sécurité et au diagnostic électrique fait par la SOCOTEC, un devis a été demandé pour traiter les points à améliorer, la commission de sécurité ayant rendu un avis favorable.

Les lumières des sanitaires restent régulièrement allumées, le conseil municipal décide de mettre en place un détecteur d'éclairage. L'ensemble des travaux s'élève à 3 142.54 € TTC.

Quelques travaux de rénovation des murs et sols restent à prévoir.

DÉLIBÉRATION 2020 - N°11/07 : CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT

Suite à la démission d'un agent technique, le conseil municipal décide de créer un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet (3 h par semaine) à compter du 4 janvier 2021 :

Le poste de l'agent technique qui a démissionné doit être supprimé. La démarche sera effectuée auprès du centre de gestion de la Manche.

DÉLIBÉRATION 2020 - N°11/08 : COVID-19 : PRIME EXCEPTIONNELLE POUR LE PERSONNEL COMMUNAL

Le conseil municipal, décide par 8 voix POUR et 5 voix CONTRE d'attribuer une prime exceptionnelle « covid-19 ». Cette prime exceptionnelle sera versée *en une seule fois* en décembre 2020 aux agents présents à l'effectif à la date de ce conseil.

COMPTE-RENDU COMMISSIONS DIVERSES

- Commission fleurissement :

Cette année, en raison des conditions sanitaires, le repas annuel partagé avec les bénévoles du fleurissement ne peut pas avoir lieu. Un cadeau va être offert aux bénévoles.

Le thème du fleurissement pour l'année 2021 sera l'école.

Un bon d'achat de 300 € a été remis par le Conseil Départemental de la Manche suite au concours des villes et villages fleuris. Celui-ci arrive à expiration en décembre. Un gros pot de fleurs couleur du zinc des logements sera installé sur la plaque en béton où il y avait la boîte aux lettres de la Poste.

Un book a été créé recensant tous les massifs de la commune.

Un jeu va être organisé en mettant une question sur chaque massif. Les personnes devront retirer une feuille réponse chez les commerçants. Les réponses seront à transmettre dans la boîte aux lettres de la mairie. Ce jeu remplacera les coups de cœur des maisons fleuries. Le règlement va être affiné.

Une habitante a offert le sapin présent sur le parvis de la mairie.

DÉLIBÉRATION 2020 - N°11/09 : EXÉCUTIONS DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET

Le Conseil Municipal autorise le Maire, jusqu'à l'adoption du budget 2021, à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement de l'exercice 2021, sur le budget général et les budgets annexes : « Locaux Commerciaux » et « Lotissement Bocage de l'Elle », dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, ainsi que le prévoit la réglementation.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2021 du budget général et des budgets annexes.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Vœux du maire :

Compte-tenu du contexte actuel et pour des raisons évidentes de sécurité de tous, Madame le Maire a décidé d'annuler la cérémonie des vœux du maire en janvier 2021.

Elle demande qu'un Saint Clair' Infos spécial puisse sortir.

Elle demande également à la commission communication de retravailler sur le « Bien Vivre à Saint Clair ».

- Illuminations de fin d'année :

Malgré le contexte actuel, le conseil municipal décide d'installer les illuminations pour les fêtes de fin d'année à compter du 5 décembre 2020.

- Antenne 4 G :

Madame le Maire donne les dernières informations concernant l'antenne Orange 4 G installée rue du moulin. Celle-ci doit être soumise à des essais. La mise en service est prévue en début d'année 2021.

- Maison de santé :

Jean-Marc VARIN évoque le devenir médical de Saint Clair sur l'Elle. Une réunion avec le Conseil Départemental de la Manche est prévue fin novembre.

- Containers :

Les containers ont été nettoyés.

- Ramassage des déchets :

Un conseiller soumet l'idée d'organiser une collecte des déchets laissés sur les bords des routes et chemins du territoire communal. Madame le Maire propose d'en parler aux animateurs de l'accueil de loisirs qui ont déjà travaillé sur le sujet.

- Stade Cédric LEPLEY :

L'éclairage du stade a été rétabli.

Fabienne LENOËL indique avoir envoyé un courrier de remerciement a été envoyé au Président de l'Agglo.

- Dates à retenir :

Conseil municipal : mardi 15 décembre à 20h30 (à confirmer)

Don du sang :

- Le 6 janvier 2021 de 15h à 19h
- Le 29 septembre 2021 de 15h à 19h

Il est nécessaire de prendre rendez-vous au préalable sur le site de l'Etablissement Français du Sang ou par téléphone au 02 33 06 33 00.

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, Madame le Maire a décidé de clore la séance.